

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
pour accéder au 1^{er} grade du corps des adjoints techniques
spécialité mécanicien automobile spécialité engins de la propreté (DPE)**

Un recrutement sans concours pour accéder au 1^{er} grade du corps des adjoints techniques spécialité mécanicien automobile spécialité engins de la propreté (DPE), est ouvert à partir du 14 décembre 2020.

Conditions pour postuler:

Ce recrutement est ouvert aux candidat-e-s remplissant, au plus tard au 29 janvier 2021, les conditions générales d'accès à la fonction publique

- être de nationalité française ou ressortissant-e d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- jouir de ses droits civiques ;
- posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

Modalités d'inscription:

Il convient d'adresser ou de déposer votre candidature (curriculum vitae et photocopie recto-verso d'une pièce d'identité officielle justifiant de votre nationalité) à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2, rue de Lobau - 75004 Paris
Métro : Hôtel de Ville

Horaires d'ouverture : de 9h à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés
Site internet : www.paris.fr/recrutement rubrique les recrutements sans concours

Dates d'inscription du 14 décembre 2020 au 29 janvier 2021 inclus:

Modalités de sélection :

Après présélection des candidatures le recrutement se déroulera selon les modalités et le calendrier suivant:

I – Sélection des candidatures sur dossier mi février 2021

II – Épreuves d'admission auxquelles seuls les candidats retenus à l'issue de la présélection pourront participer courant mars 2021

1 Épreuve pratique de mise en situation professionnelle

2 Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel les candidats disposeront des 3 premières minutes pour exposer leur parcours professionnel et leurs motivations pour le poste (durée totale 15 minutes)

Les résultats des épreuves d'admission seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat-e-s recruté-e-s seront nommé-e-s stagiaires puis titularisé-e-s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé-e-s, ils-elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils-elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.